



Formation en présentiel



Préparation à l'habilitation électrique BT personnel non électricien Niveau habilitation : BE manœuvre

L'habilitation électrique est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne à accomplir, en sécurité vis à vis des risques liés à l'électricité, les tâches qui lui sont confiées tel que réaliser les manœuvres sur des installations et des équipements électriques en basse tension et exécuter sur ordre des tâches de travaux électriques

Déroulement de la formation

Durée : 14 h (soit 2 journées) en présentiel

Profils des stagiaires : Personnel d'exploitation et d'entretien non-électricien appelé à faire des manœuvres d'ordre non électrique (réarmement de disjoncteur) désignés par leurs employeurs

Prérequis : Avoir des connaissances en électricité – Être en possession de ses EPI - Aptitude médicale

Nombre de participants : De 1 personne minimum à 12 personnes maximum par session

Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 7 jours avant la date de la session

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum

L'inscription sera effective après réception de la convention signée

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les apprenants doivent :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de préventions du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés ou dans leur environnement
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Contenu de la formation

Savoirs et savoir-faire

- Distinguer les grandeurs électriques (courants, tension, puissance...)
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
- Donner les noms des limites des domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module intervention BT de remplacement et raccordement

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Citer les limites de l'habilitation BE manœuvre (autorisations, interdits...)



- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur habilitation électrique en cours de validité avec une expérience professionnelle du domaine proposé - Animateur en prévention

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Équipement de Protection Individuelle (visière de sécurité, gants d'électricien, VAT...)
- Film Napo et ressources INRS
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- Cette formation s'appuie principalement sur de la découverte, des interrogations, des démonstrations et des mises en situation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluations des savoirs par un QCM
- Évaluations des savoirs faire
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

Modalités d'accès aux personnes handicapées

Les modalités d'accès correspondent aux dispositions de l'entreprise en intra.

Pour les formations en inter-entreprises, nous choisissons des salles accessibles au PMR (parking, restauration...)

SECURIS-COURS prend les mesures nécessaires à l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponible

Modalités de certification

Résultats attendus : L'apprenant doit obtenir 70 % de bonnes réponses au minimum au QCM des savoirs L'évaluation est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention selon 3 critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis à vis de sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- 2 erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure.

Modalités d'obtention : Un avis après formation sera remis à l'employeur en vue de l'habilitation - Délivrance d'une attestation individuelle

Détails sur la certification : Formation certificative

Durée de validité : 3 ans



Taux de réussite en 2020

Néant

Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires en 2020

